



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

## Trente-septième session

Colombo (Sri Lanka)

31 janvier - 2 février 2024 et 19-22 février 2024

## Ordre du jour provisoire annoté

### Réunion des hauts fonctionnaires

31 janvier - 2 février 2024 (en ligne)

#### I. Questions liminaires

1. Élection du président et des vice-présidents et nomination du rapporteur
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

#### II. Questions relatives aux politiques et aux réglementations régionales et mondiales

##### 19. Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Asie et Pacifique: perspectives mondiales et régionales en matière de sécurité alimentaire

Ce document donne un aperçu de la situation actuelle en matière de sécurité alimentaire dans la région Asie et Pacifique, ainsi que des perspectives à court et à moyen terme. Il est axé sur différentes dimensions de la sécurité alimentaire, à savoir la disponibilité, l'accès et la stabilité, ainsi que sur les effets de facteurs tels que la variabilité du climat et les extrêmes climatiques, les ralentissements et fléchissements économiques et les conflits. La section II, qui fait suite à l'introduction, donne à voir les tendances mondiales et régionales en ce qui concerne l'insécurité alimentaire chronique, puis présente une évaluation de la situation en matière d'insécurité alimentaire aiguë dans les pays en proie à une crise alimentaire. Les indicateurs mondiaux et régionaux du coût et du caractère abordable d'une alimentation saine sont également exposés. La section III aborde les perspectives agricoles à court et à moyen terme concernant les principales denrées alimentaires de base et met en lumière les questions d'apparition récente dans la région.

##### 20. Renforcer la résilience grâce à la transformation des systèmes agroalimentaires

Le renforcement de la résilience face au changement climatique et à de multiples autres chocs et facteurs de stress constitue le principal défi qui se pose aux pays de la région. Dans toutes les sous-régions, les indicateurs liés aux objectifs de développement durable (ODD) qui portent sur la résilience face aux catastrophes et au climat signalent une régression. Les systèmes agroalimentaires, extrêmement vulnérables, contribuent en outre à accroître les risques en raison de pratiques non

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

durables, de mauvais régimes alimentaires et de mauvaises habitudes de consommation. Il est essentiel de transformer les systèmes agroalimentaires si l'on veut relever le défi de la résilience dans la région et concrétiser la vision de systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables, qui ne laissent personne de côté. La transformation des systèmes agroalimentaires joue un rôle déterminant dans la réalisation des ODD. La Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique a pris acte de ce défi et a envisagé des mesures visant à promouvoir des systèmes agroalimentaires résilients face au climat. Les investissements vont croissant et l'action menée progresse. Toutefois, ceux-ci sont insuffisants au regard des risques grandissants et de l'exacerbation des vulnérabilités. Les membres de la région Asie et Pacifique ont fait de la résilience une priorité dans leurs feuilles de route nationales pour la transformation des systèmes alimentaires et dans leurs politiques connexes.

Ce document met en évidence les mesures prises par la FAO pour aider les membres à accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires. Les exemples de mesures qui sont présentés s'inspirent du Cadre stratégique de la FAO et des priorités régionales. Ils traduisent l'approche systémique adoptée par la FAO en vue d'atteindre des objectifs multiples. Les mesures prises mettent l'accent en outre sur les questions d'apparition récente, notamment la comptabilisation des dommages et des pertes, l'action anticipatoire, l'exploitation du potentiel qu'offre l'atténuation des effets du changement climatique, et le financement mixte, tout en appelant l'attention sur le renforcement de la résilience au moyen de la restauration des écosystèmes et de la préservation de la diversité biologique, sur la gestion durable de l'eau et des sols et sur une transition juste, ainsi que sur la question des régimes fonciers et de la mobilisation des peuples autochtones.

## **21. Financer l'élimination de la faim, aujourd'hui et demain (ODD 2)**

Pour éliminer la faim dans le monde à l'horizon 2030, il est nécessaire de mettre en place à la fois des mesures d'atténuation des crises existantes et des investissements à long terme permettant de combattre les causes profondes de la pauvreté et de remédier aux mauvais résultats des systèmes agroalimentaires. Afin d'obtenir les changements nécessaires, il convient de planifier soigneusement les objectifs, les interventions, les coûts, les incitations, les politiques et les options de financement. D'après le *Rapport sur l'investissement dans le monde 2023*<sup>1</sup>, l'on estime que 4 000 milliards d'USD de financements supplémentaires par an sont nécessaires en vue de concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment l'ODD 2 (Élimination de la faim). L'adoption d'une approche globale s'impose si l'on veut mobiliser les financements additionnels nécessaires. Celle-ci doit notamment consister à accroître la mobilisation de ressources intérieures et à tirer parti des investissements internationaux, à attirer des investissements étrangers directs et à accéder aux flux financiers internationaux, en particulier l'aide publique au développement et le financement de l'action climatique. Les mécanismes de financement innovants, tels que le financement mixte, l'investissement à impact et les instruments de financement durable, peuvent également jouer un rôle crucial en vue de combler le déficit de financement.

---

<sup>1</sup> Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). *Rapport sur l'investissement dans le monde 2023*. <https://unctad.org/fr/publication/rapport-sur-linvestissement-dans-le-monde-2023>.

## **22. Comment lutter contre les pertes et le gaspillage de nourriture dans la région Asie et Pacifique**

Environ 14 pour cent des aliments produits dans le monde sont perdus chaque année entre le moment de la récolte et celui de la distribution, et l'on estime que 17 pour cent des aliments sont gaspillés aux étapes de la distribution et de la consommation. Alors que l'insécurité alimentaire touche des millions de personnes dans le monde et dans la région et que les émissions de gaz à effet de serre accélèrent le changement climatique, cette situation est inacceptable. La cible 12.3 des ODD consiste, d'ici à 2030, à «réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation, et diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte». Le fait de réduire de moitié le gaspillage de nourriture et de réduire les pertes de produits alimentaires pourrait permettre de limiter l'impact environnemental des systèmes alimentaires jusqu'à hauteur d'un sixième et de diminuer les énormes quantités de nutriments perdus en raison des pertes et du gaspillage de nourriture.

Dans le cadre des activités normatives qu'elle mène au niveau mondial, la FAO s'est employée ou s'emploie à mettre au point le Code de conduite volontaire pour la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires, à créer des bases de données et des plateformes techniques relatives aux pertes et au gaspillage alimentaires, à mettre au point des outils permettant de mesurer les pertes alimentaires et à promouvoir l'éducation et à mener des campagnes de sensibilisation. La stratégie régionale concernant les pertes et le gaspillage de nourriture repose sur cinq piliers: sensibilisation; recensement des postes critiques de pertes et de gaspillage et adoption de mesures correctives; facilitation des investissements; facilitation de la mesure des progrès accomplis à l'égard de la cible 12.3 des ODD et de la communication d'informations à ce sujet; appui aux mécanismes de gouvernance. Les initiatives en cours dans la région comprennent un appui à l'élaboration de stratégies nationales, des campagnes de sensibilisation, des projets pilotes consistant à mesurer les pertes de certains produits alimentaires de base et des initiatives visant à réduire les pertes et à améliorer la gestion des déchets, lesquelles pourraient déboucher sur des pratiques optimales en vue de la transposition à plus grande échelle des travaux portant sur les pertes et le gaspillage alimentaires.

## **23. Transformer la pêche de capture et l'aquaculture dans une optique de durabilité dans la région Asie et Pacifique**

Les secteurs de la pêche de capture et de l'aquaculture sont particulièrement importants pour la sécurité alimentaire, les moyens d'existence et les économies de la région. En effet, la région concentre la majorité de la production aquacole mondiale et environ 50 pour cent de l'ensemble de la production de la pêche de capture, et abrite la majorité des pêcheurs artisanaux que compte la planète. Le commerce de produits aquatiques y est important, aussi bien au sein de la région qu'avec le reste du monde. S'ils sont gérés et développés de façon durable, les systèmes alimentaires aquatiques, qu'ils soient en mer ou en eau douce, et notamment les exploitations aquacoles et halieutiques de la région, peuvent constituer une source d'aliments et de moyens d'existence durable et résiliente. Afin d'aider les membres à mettre en place des systèmes alimentaires aquatiques durables, résilients et inclusifs dans les contextes économiques et sociaux qui sont les leurs et au moyen des ressources dont ils disposent, la FAO a élaboré une vision baptisée *transformation bleue*, qui repose sur trois piliers: l'aquaculture durable; la pêche durable; le commerce et les chaînes de valeur durables.

Ce document résume la vision de la FAO pour une transformation bleue et offre un aperçu de la manière dont celle-ci s'inscrit dans le contexte de la région Asie-Pacifique. Il recense des domaines dans lesquels le renforcement des capacités et l'assistance technique pourraient être une priorité pour la région. Ces domaines comprennent: l'innovation et l'investissement dans le secteur de l'aquaculture; l'appui à l'amélioration de l'évaluation des pêches pour une gestion durable et adaptative; le renforcement de l'appui à l'élaboration de politiques relatives à la pêche artisanale; l'examen des mécanismes d'appui aux pêches et de leurs liens avec le commerce. Le document présente les principales possibilités qui s'offrent aux membres d'investir dans la transformation bleue et d'en faire la promotion dans les secteurs de la pêche de capture et de l'aquaculture ainsi que dans les secteurs connexes de la chaîne de valeur des produits comestibles de la mer, afin d'accroître la

contribution des systèmes alimentaires aquatiques, autrement dit de faire en sorte que ceux-ci soient à l'origine d'une bien plus large part des aliments nutritifs et des moyens d'existence résilients dans la région, et afin de contribuer à la concrétisation du Programme 2030.

#### **24. Accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires dans la région du Pacifique au moyen de l'approche «Une seule santé»**

L'approche «Une seule santé» est un cadre conceptuel global qui tient compte des relations d'interdépendance fondamentales unissant la santé des personnes et celles des animaux (terrestres et aquatiques), des végétaux et de l'environnement. Si cela fait relativement peu de temps que l'approche «Une seule santé» est formellement appliquée aux programmes et aux politiques, le concept en lui-même n'est pas nouveau. Ainsi, dans la région des îles du Pacifique, où les pratiques et la culture traditionnelles sont étroitement liées à la nature, l'approche «Une seule santé» est un mode de vie. L'application de l'approche «Une seule santé» dans le contexte de la conception et de la mise en œuvre des programmes, des politiques, des lois et des projets de recherche nécessitant que les acteurs de multiples secteurs planifient, communiquent et travaillent ensemble pour améliorer les résultats en matière de santé des personnes, des animaux, des végétaux et de l'environnement est une composante essentielle de l'action de transformation des systèmes agroalimentaires menée dans la région du Pacifique. La région des îles du Pacifique connaît des difficultés particulières ayant des incidences sur la santé des êtres humains, des animaux, des végétaux et de l'environnement en raison de sa vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, des effets néfastes du changement climatique (tels que la hausse du niveau de la mer et de la salinité, la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes et les maladies à transmission vectorielle), de l'éloignement géographique, de la surface limitée des terres arables et du fait que les économies de la région sont petites. En adoptant l'approche «Une seule santé», les parties prenantes de la région des îles du Pacifique peuvent mettre au point des stratégies qui promeuvent les pratiques durables dans les secteurs agricole, halieutique et forestier, contribuent à améliorer la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments ainsi que la nutrition, et atténuent les risques de zoonoses et de maladies non transmissibles.

### **III. Questions relatives au Programme et au budget**

#### **25. Cadre stratégique, priorités et résultats dans la région**

##### *Résultats de la FAO dans la région Asie et Pacifique – 2022-2023*

Ce point de l'ordre du jour porte sur la façon dont les activités de la FAO en 2022-2023 ont contribué à concrétiser les priorités régionales convenues antérieurement ainsi que le Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031 et les ODD. Il sera l'occasion de mettre en lumière les principales réalisations enregistrées au titre des quatre priorités régionales définies pour l'exercice biennal et d'examiner la façon dont les nouvelles méthodes de travail et modalités ainsi que les nouveaux programmes, en particulier la mise en place d'une FAO unie dans l'action, ont bénéficié à la région en 2022-2023 en faisant progresser la transformation des systèmes agroalimentaires dans une optique d'inclusivité, d'efficacité et d'efficacités. L'on appellera également l'attention sur le rôle important que jouent le renforcement des partenariats avec le secteur privé, les innovations et les technologies pilotées par les pays, les statistiques et les programmes tenant compte des questions de genre dans l'obtention de changements mesurables et porteurs de transformation et d'inclusivité. Seront abordées en outre les initiatives de la FAO telles que l'initiative Main dans la main, l'initiative 1 000 villages numériques et l'initiative «Un pays, un produit prioritaire», ainsi que les réalisations obtenues dans le cadre de la Plateforme de solutions pour les petits États insulaires en développement (PEID) et du Forum sur les solutions pour les PEID.

##### *Priorités de la FAO dans la région au titre du Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031*

Ce point de l'ordre du jour visera à examiner l'approche régionale adoptée par la FAO pour concrétiser sa vision, les objectifs mondiaux des États membres et le Programme 2030. En faisant le point sur les difficultés et les possibilités qui se présentent pour la région, l'on montrera comment les quatre priorités régionales, approuvées par la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique à sa 36<sup>e</sup> session, continueront de guider le travail de la FAO dans la région en 2024-2025 et au-delà dans

le contexte du Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031, notamment des *quatre améliorations* et des domaines prioritaires du Programme. Les priorités régionales seront axées sur les domaines prioritaires du Programme les plus pertinents pour l'Asie et le Pacifique, l'objectif étant d'adapter le Cadre stratégique au contexte local, de contribuer à la réalisation des cibles associées aux ODD et de guider les futures activités techniques de la FAO dans la région. Les débats s'appuieront sur: les résultats des travaux menés par la FAO dans la région, le Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031, le Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 et le Programme de travail et budget 2024-2025; les priorités et les recommandations des commissions techniques régionales; les plans et priorités de partenaires tels que les organisations économiques régionales, les organisations de la société civile et le secteur privé. Ils aborderont les approches régionales visant à la mise en œuvre des stratégies et des initiatives prioritaires de l'Organisation, notamment l'initiative Main dans la main, l'initiative «Un pays, un produit prioritaire» et l'initiative 1 000 villages numériques. L'on détaillera la façon dont les accélérateurs et les thèmes transversaux seront intégrés dans les programmes et les activités prioritaires dans la région. Enfin, il sera demandé aux membres d'approuver les priorités régionales du Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique.

## **26. Décentralisation**

L'efficacité de l'aide que la FAO prête aux pays en vue d'atteindre les cibles liées au Programme 2030 dépend de la capacité de l'Organisation à utiliser au mieux les ressources disponibles et à obtenir les résultats escomptés à l'échelle du pays grâce à un réseau des bureaux décentralisés moderne et efficace, qui lui permette de répondre aux aspirations des pays quant à la concrétisation des ODD et de se conformer aux normes internationales en matière de responsabilité, de contrôle interne et de gestion.

Au cours des années écoulées, les organes directeurs de la FAO, à commencer par les conférences régionales, ont fourni des orientations concernant la transformation du réseau des bureaux décentralisés afin d'accroître la flexibilité et l'efficacité avec laquelle l'Organisation utilise ses ressources financières et humaines, l'objectif étant de mieux répondre aux attentes des membres, sans incidence sur les coûts et sans que cela nuise aux capacités techniques du siège.

Ce document donne suite aux orientations formulées par les organes directeurs en vue de renforcer le travail de l'Organisation au niveau des pays et propose des mesures visant à remédier aux problèmes qui se posent actuellement, en hiérarchisant et en adaptant l'aide offerte en fonction des besoins spécifiques des pays.

## **IV. Autres questions**

### **27. Questions diverses**

### **28. Date et lieu de la 38<sup>e</sup> session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique**

## **V. Questions finales**

### **29. Examen et adoption du rapport de la réunion des hauts fonctionnaires**

Le rapporteur présentera le rapport de la réunion des hauts fonctionnaires élaboré par le Comité de rédaction, pour examen et adoption. Les participants adopteront le rapport par consensus, après y avoir apporté des modifications éventuelles.

## Documents d'information<sup>2</sup>

### a) Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique

Les 44<sup>e</sup> réunion de travail et 82<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif de la Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique, organisées en collaboration avec le Ministère de l'élevage et de la production laitière et le Ministère de la pêche de l'Inde, se sont tenues à New Delhi (Inde) du 14 au 17 novembre 2023. La Commission a fait part de son soutien à l'égard de la FAO et a insisté sur l'importance du maintien et de l'élargissement du champ d'action de la Commission dans la région compte tenu de l'intérêt des travaux visant à promouvoir un développement de l'élevage qui soit durable et climato-intelligent grâce à la fourniture d'orientations techniques et stratégiques, au renforcement des capacités et à la constitution de réseaux. La Commission a approuvé l'utilisation des ressources du fonds fiduciaire en vue d'embaucher un coordonnateur pour la Commission, qui serait chargé de fournir un appui dans le cadre de l'examen du mandat, du règlement et des modalités de fonctionnement afin de faire en sorte que ceux-ci soient adaptés aux difficultés rencontrées actuellement par le secteur de l'élevage dans la région. Les membres de la Commission ont également remercié la FAO pour les efforts qu'elle avait consentis en vue d'élargir le champ d'action de la Commission, qui ont consisté à effectuer une présentation à l'intention des vétérinaires en chef de la région, à permettre la participation des membres de la Commission à la réunion du Programme mondial pour un élevage durable en 2023 et à mettre au point d'importantes orientations techniques sur la production animale; ils ont en outre remercié l'Organisation pour l'engagement et le soutien accru du secrétariat de la Commission envers les membres.

### b) Rapport de la 37<sup>e</sup> session de la Commission des pêches de l'Asie-Pacifique

La 37<sup>e</sup> session de la Commission des pêches de l'Asie-Pacifique s'est tenue à Qingdao (République populaire de Chine) du 13 au 15 juin 2023. La Commission s'est félicitée du soutien de la FAO et a souligné à quel point il importait de maintenir la coopération régionale dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. En raison de difficultés financières, la Commission a décidé de suspendre ses activités pour une période de cinq ans, mais a tenu à préciser que cela ne devait pas nuire aux efforts faits en faveur de la coopération régionale. Au titre des recommandations clés, la Commission a demandé l'appui de la FAO concernant: le renforcement des capacités visant à améliorer l'évaluation des stocks et la fourniture d'orientations au sujet de l'innovation et des investissements dans le secteur de l'aquaculture dans le but de tenir compte des aspects environnementaux et de l'adaptation aux effets du changement climatique; les avis techniques visant à s'attaquer aux problèmes liés à la pêche artisanale; les orientations visant à assurer une utilisation durable des ressources marines dans le contexte du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

### c) Rapport de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique

La 30<sup>e</sup> session de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue à Sydney (Australie) du 3 au 6 octobre 2023 et avait pour thème: «Des forêts durables pour un avenir durable». La Commission a reconnu la multiplicité des demandes qui pèsent sur les forêts, a souligné l'intérêt que la gestion durable des forêts continuait de présenter s'agissant de répondre à ces demandes, et a suggéré qu'une action soit menée, notamment, dans les domaines suivants: chaînes de valeur des produits forestiers ligneux et non ligneux durables; restauration des forêts et des paysages; forêts et biodiversité, l'accent étant mis sur le rôle des forêts primaires; résilience des forêts face au changement climatique, une attention particulière étant portée aux incendies de forêt; ravageurs et maladies des forêts. En outre, la Commission a recommandé que la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique se penche sur la

---

<sup>2</sup> Les délégués pourront, s'ils le souhaitent, formuler des observations au sujet des questions à caractère informatif, au titre du point de l'ordre du jour intitulé «Questions diverses».

question de la façon de dissocier l'agriculture de la perte de superficie forestière et de la perte de biodiversité. Preuve que cette plateforme de coordination et d'échanges régionaux garde toute sa pertinence, les participants à la session ont été nombreux: 150 personnes, représentant 25 États membres et 14 organisations régionales, internationales, intergouvernementales et non gouvernementales, y ont assisté. La prochaine session aura lieu en 2025.

**d) Rapport de la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique**

La Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique s'est réunie pour la première fois en 1956. Elle est responsable de la gestion de l'Accord sur la protection des végétaux pour la région de l'Asie et du Pacifique et suit de près la situation en matière phytosanitaire dans ses 25 États membres comme au niveau régional. Elle a pour principaux objectifs de coordonner et de promouvoir le développement de systèmes régionaux de protection des végétaux, d'aider les États membres à élaborer et à mettre en œuvre des programmes efficaces de protection des végétaux, d'établir des normes régionales pour les mesures phytosanitaires, de faciliter les contributions à l'élaboration des normes internationales pour les mesures phytosanitaires et de favoriser la mise en commun d'informations. Elle joue aussi un rôle de premier plan pour ce qui est de faciliter la mise en œuvre de la lutte intégrée contre les organismes nuisibles et de la gestion des pesticides aux niveaux régional et national. Une attention particulière est accordée au renforcement des capacités des États membres. Le rapport propose un tour d'horizon des activités menées par la Commission au cours de l'exercice biennal écoulé (2022-2023) et fait le point sur divers projets de protection des végétaux et de gestion des pesticides dans la région.

**e) Rapport de la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique**

La 29<sup>e</sup> session de la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique, qui a été accueillie par le Gouvernement mongol, sous la direction du Bureau national de statistiques de la Mongolie, s'est tenue en ligne depuis Oulan-Bator (Mongolie) du 22 au 25 novembre 2021. La Commission a pris acte des améliorations considérables qui ont été obtenues dans le domaine des statistiques agricoles dans la région et des contributions de la FAO ainsi que celles de la Commission elle-même. Elle a recommandé que la FAO continue d'aider les pays à: intégrer les statistiques agricoles et les indicateurs relatifs aux ODD dans les systèmes statistiques nationaux; améliorer les statistiques sur la pêche et l'aquaculture; mener des enquêtes axées sur les exploitations; rassembler les informations se rapportant aux indicateurs relatifs aux ODD et les communiquer; renforcer la collaboration avec les partenaires nationaux et régionaux. La Commission a noté l'importance des indicateurs et des approches spécifiques tels que l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue et l'indice des pertes alimentaires, ainsi que des données sur l'alimentation hors domicile, l'utilisation des données d'observation de la Terre et l'incorporation des indicateurs relatifs aux ODD dans les examens nationaux volontaires. La Commission a noté en particulier la nécessité d'adapter les approches aux PEID du Pacifique et de leur fournir un appui.

**f) Plan d'action relatif à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture pour la région du Pacifique (2024-2030)**

Les participants à la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique de 2022 ont recommandé que la FAO élabore un plan régional visant à promouvoir une action cohérente en faveur de l'intégration de la diversité biologique dans les différents secteurs agricoles – notamment l'agriculture, l'élevage, les forêts et la pêche –, dans la région du Pacifique. Ils ont également recommandé que la FAO veille à ce que ce plan régional soit axé sur la demande, repose sur un processus de consultation multipartite et soit aligné sur les initiatives et cadres mondiaux et régionaux pertinents. Pour donner suite à ces recommandations, la FAO a engagé dans la région un processus multipartite reposant sur de longues consultations, qui a débouché sur la formulation du Plan d'action relatif à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture pour la région du Pacifique (2024-2030). Cette note d'information

donne un aperçu du processus qui a été suivi en vue d'élaborer le Plan d'action, dont elle détaille les objectifs, les domaines stratégiques et les mesures clés. L'élaboration du Plan d'action a contribué à la mise en évidence des défis rencontrés en matière de biodiversité dans les différents secteurs et à la mise en place des dispositifs de coordination nécessaires entre diverses parties prenantes et les ministères concernés.

**g) Prospective stratégique pour la région Asie et Pacifique**

Pour donner suite aux demandes formulées par le Comité de l'agriculture à sa 28<sup>e</sup> session tendant à ce que soient renforcées les capacités et les activités de prospective stratégique, la FAO mène actuellement des exercices de prospective portant sur la transformation des systèmes agroalimentaires à tous les niveaux. L'Organisation s'emploie à renforcer ses capacités d'analyse quantitative et de modélisation en vue d'aider les membres à mieux prévoir les évolutions futures aux fins de la prise de décisions stratégiques. Dans ce contexte, le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique mène un exercice de prospective de portée régionale axé sur l'avenir des systèmes agroalimentaires, avec l'appui du réseau de prospective de la FAO, qui comprend plusieurs bureaux et divisions. L'exercice de prospective de portée régionale vise à: a) élaborer des visions et des interventions stratégiques régionales et sous-régionales concourant à des systèmes agroalimentaires plus durables et plus résilients; b) appuyer l'élaboration des bilans communs de pays et des cadres de programmation par pays; c) renforcer les capacités institutionnelles relatives aux exercices de prospective stratégique à tous les niveaux. Cet exercice permet d'obtenir une évaluation précise des liens dynamiques qui unissent les systèmes agroalimentaires, socioéconomiques et environnementaux dans la région. Cette note d'information détaille les conclusions auxquelles l'exercice de prospective de portée régionale a permis de parvenir à ce jour et ouvre la voie à une poursuite de la mobilisation des membres et d'autres parties prenantes régionales à l'appui de la prospective stratégique.



## Réunion ministérielle

19-22 février 2024

### I. Questions liminaires

3. **Déclaration du Directeur général**
4. **Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO**
5. **Déclaration du Président de la 36<sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique**
6. **Déclaration au sujet de la troisième Réunion conjointe de la FAO et des ministres de l'agriculture et des forêts des pays membres de la Communauté du Pacifique**
7. **Déclaration de la Présidente du Comité de la sécurité alimentaire mondiale**
8. **Déclaration du porte-parole de la Consultation de la société civile**
9. **Déclaration du porte-parole de la Consultation du secteur privé**

### II. Tables rondes ministérielles

13. **Table ronde ministérielle sur le thème «Sécurité alimentaire et nutrition dans la région Asie et Pacifique: enseignements tirés des crises conjuguées et mesures à prendre à l'avenir»**

L'insécurité alimentaire et la malnutrition dans la région sont intimement liées à la pauvreté et aux inégalités et exacerbent la vulnérabilité face aux chocs et aux crises. La région concentre la moitié de l'insécurité alimentaire sévère dans le monde, avec plus d'un milliard de personnes en situation d'insécurité alimentaire et deux milliards de personnes n'ayant pas les moyens de s'alimenter sainement<sup>3</sup>. Malgré l'impressionnante croissance économique qu'a enregistré la région ces dernières décennies, la pauvreté demeure répandue et son éradication est compliquée par le cercle vicieux qu'entraîne la conjugaison de la pauvreté et des catastrophes.

---

<sup>3</sup> FAO. 2023. *Regional Overview of Food Security and Nutrition in Asia and the Pacific* (Rapport sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Asie et dans le Pacifique).

Au cours des trois dernières années, les effets conjugués de la pandémie de covid-19, des catastrophes climatiques et naturelles récurrentes et de la crise des cinq pénuries (denrées alimentaires, aliments pour animaux, combustibles, engrais et financements) ainsi que des conflits prolongés sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans la région ont mis en évidence des problèmes critiques. La situation en matière de risque est devenue bien plus complexe, et nécessite une compréhension solide des facteurs de risque, dont un grand nombre sont externes au secteur agricole. Il est capital de se doter d'un système robuste de suivi des risques multiples visant à détecter les crises à un stade précoce, assorti de seuils prédéfinis permettant de déclencher une action rapide et efficace sur la base des informations et des données probantes disponibles. Il est en outre nécessaire de s'intéresser davantage à l'utilisation des mégadonnées et des nouvelles technologies, en partenariat avec le secteur privé, l'objectif étant de provoquer des changements pratiquement en temps réel sur les plans climatique et socioéconomique en produisant les effets attendus et d'intégrer ces informations dans les systèmes nationaux de gestion des risques de catastrophe. La protection sociale, instrument clé des interventions d'urgence, pourrait constituer une solution à long terme en faveur de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la résilience, à condition d'être conçue de façon à combattre les facteurs de vulnérabilité sous-jacents. Enfin, il est important de tirer les enseignements des interventions menées en réponse aux crises afin de pouvoir apporter des modifications pertinentes et opportunes aux politiques existantes et élaborer des plans visant à prévenir les crises et à en atténuer les effets. Cette manifestation sera une occasion importante d'aborder la question des crises conjuguées et de leurs effets sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans la région, de mettre en commun les données d'expérience issues des interventions menées par les membres et de débattre des possibilités de prévenir de nouvelles crises ou d'en gérer les risques.

#### **15. Table ronde ministérielle sur le thème «Renforcer la résilience grâce à la transformation des systèmes agroalimentaires»**

Le renforcement de la résilience face au changement climatique et à de multiples autres chocs et facteurs de stress constitue le principal défi qui se pose en Asie et dans le Pacifique. Dans toutes les sous-régions, les indicateurs liés aux ODD qui portent sur la résilience face aux catastrophes et au climat signalent une régression. En outre, les efforts collectifs consentis pour réduire les risques sont insuffisants au regard de la rapidité avec laquelle ces risques s'accroissent. Les risques sont au demeurant de plus en plus étroitement liés, et leurs effets sont profonds et cumulatifs, comme on a pu le constater ces trois dernières années au vu des catastrophes climatiques et naturelles récurrentes, de la pandémie de covid-19, de la crise des cinq pénuries et des conflits prolongés dans la région.

Il reste essentiel de transformer les systèmes agroalimentaires pour les rendre plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables si l'on veut régler les principaux problèmes que connaît la région. Les systèmes agroalimentaires sont à la fois hautement vulnérables, puisqu'ils subissent une large part des pertes et des dommages, et en partie responsables de l'accroissement des risques et de l'exacerbation des facteurs de vulnérabilité. Pour pouvoir envisager la résilience sous l'angle de la transformation des systèmes agroalimentaires, il convient de renforcer les approches systémiques et l'action intégrée afin de s'attaquer aux facteurs de risques et de vulnérabilité. De telles mesures ont déjà été prises et peuvent être transposées à plus grande échelle, notamment: l'intégration de l'action en faveur de la restauration des écosystèmes et de la biodiversité et la mise à profit des mesures d'atténuation des effets du changement climatique afin de réduire les risques de catastrophe; la mise en place de solutions alternatives pour remédier aux problèmes en matière de régimes fonciers, de genre et d'inégalité d'accès aux aliments nutritifs; l'adaptation des systèmes nationaux de protection sociale pour une transition juste dans une optique de résilience. Des solutions et des partenariats axés sur la promotion des financements mixtes, la mobilisation des investissements du secteur privé et l'amélioration de l'accès aux technologies se font également jour. Cette table ronde fournira une occasion précieuse d'aborder les progrès accomplis, les possibilités nouvelles et les façons de passer de la parole aux actes en vue d'accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires de façon à bâtir des économies et des sociétés résilientes dans la région.

**16. Table ronde ministérielle sur le thème «Investissements et financements en faveur de la réduction de la pauvreté et de la modernisation dans les pays participant à l'initiative Main dans la main»**

L'initiative Main dans la main vise les pays les plus pauvres, à savoir les pays les moins avancés parmi les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, les pays traversant une crise alimentaire et les pays de grande taille comportant d'importants foyers de pauvreté. Une approche multilatérale est de rigueur si l'on veut accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires et le développement rural durable afin de renforcer les capacités des systèmes agroalimentaires de façon à assurer à tous l'accès à des aliments nutritifs et sains et à accroître les revenus des ménages (ce qui contribuerait à la réalisation des ODD 1, 2 et 10).

Les progrès accomplis par les membres au titre de l'initiative Main dans la main au cours de l'exercice biennal écoulé commencent à produire des résultats prometteurs et des enseignements utiles. Au cours de cette table ronde ministérielle de 90 minutes, les membres et les investisseurs auront l'occasion de faire part de leurs aspirations, de leurs progrès, de leurs réussites et des enseignements à retenir en ce qui concerne les investissements et les financements en faveur de la réduction de la pauvreté et de la modernisation consentis dans le cadre de l'initiative. La table ronde sera également l'occasion d'informer les nouveaux pays prenant part à l'initiative des possibilités de participation qui s'offrent à eux.

**17. Table ronde ministérielle sur le thème «Économiser les aliments et l'eau et réduire les pertes et le gaspillage alimentaires»**

Cette table ronde ministérielle mettra en lumière le rôle critique que les économies en aliments et en eau et la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires jouent dans l'amélioration de l'inclusivité, de la durabilité et de la résilience des systèmes agroalimentaires. Les pertes et le gaspillage alimentaires absorbent environ un quart de la totalité de l'eau utilisée par le secteur agricole et sont responsables de 8 à 10 pour cent des émissions annuelles de gaz à effet de serre. La concrétisation de la cible 12.3 associée aux ODD, qui consiste à réduire de moitié le gaspillage de nourriture d'ici à 2030, pourrait contribuer à réduire l'impact environnemental des systèmes alimentaires jusqu'à hauteur d'un sixième. Il s'agit notamment de réduire les pertes alimentaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement, y compris après la récolte. La réduction des pertes et du gaspillage de nourriture est un élément déterminant de la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition, de l'atténuation des dégradations de l'environnement, de la lutte contre le changement climatique et de la prévention de l'exploitation non durable des ressources naturelles. Elle est également synonyme de possibilités nouvelles sur le plan des moyens de subsistance. La FAO aide les pays à combattre les pertes et le gaspillage de nourriture en élaborant des stratégies nationales, en menant des campagnes de sensibilisation, en mettant à l'essai des méthodes de mesure des pertes alimentaires pour certaines denrées de base, en inaugurant des initiatives visant à réduire les pertes, en améliorant la gestion des déchets (en particulier dans les zones urbaines) et en contribuant à transposer à plus grande échelle les pratiques optimales en matière de réduction des pertes et du gaspillage de nourriture.

Dans la région, la raréfaction de l'eau s'intensifie: plus de 90 pour cent de la population est menacée par une crise de l'eau, et l'écart entre l'offre et la demande devrait atteindre 40 pour cent à l'horizon 2030. Même en Asie du Sud-Est, où l'eau est habituellement considérée comme abondante, le risque de pénurie s'accroît. Le programme sur la pénurie d'eau vise à promouvoir une utilisation durable de l'eau en agriculture. Il a permis d'évaluer le degré de rareté de l'eau dans la région, de réfléchir à des mesures de gestion efficaces et de créer des approches et des outils divers visant à aider les pays partenaires à adopter des stratégies de gestion adaptative des pénuries d'eau. Le programme fait la promotion d'une comptabilisation concrète des ressources en eau et de l'élaboration de processus d'allocation de l'eau qui soient transparents, rationnels et fondés sur des données probantes. Il souligne également l'importance de la cohérence des politiques et de la lutte contre les problèmes liés au régime foncier de l'eau.

### III. Manifestations ministérielles spéciales

#### 10. Accélérer la réalisation des ODD grâce à la science et à l'innovation: promouvoir la modernisation et le passage au numérique des petites exploitations des secteurs de l'aquaculture et de l'élevage au service de la transformation des systèmes agroalimentaires dans la région Asie et Pacifique

La science et l'innovation apparaissent comme des composantes essentielles du programme de développement mondial, en constante évolution. Un large éventail d'approches, de technologies et de pratiques existent qui peuvent contribuer à la réalisation des ODD et à la transformation des systèmes agroalimentaires. Celles-ci vont des outils numériques aux innovations liées à l'agroécologie et à l'agroforesterie en passant par les biotechnologies. La Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation est le fruit d'un processus de consultation approfondi, inclusif et transparent. Pensée comme un outil essentiel à l'appui de l'exécution du Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031, elle repose sur trois piliers qui se renforcent mutuellement: i) améliorer la prise de décisions fondées sur des données scientifiques et factuelles; ii) soutenir l'innovation et les technologies aux niveaux régional et national; iii) renforcer les capacités de la FAO afin de mieux servir les membres.

La FAO a poursuivi ses travaux sur l'innovation en 2023 avec la mise au point du Plan d'action régional pour la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation en Asie et dans le Pacifique, qui tient compte de diverses contributions recueillies aux niveaux national, sous-régional et régional. En 2023, deux dialogues régionaux ont été organisés afin de faciliter l'apprentissage et l'appui entre pays et de permettre la mise en commun de données d'expérience sur les stratégies innovantes visant à produire des changements systémiques dans le secteur agroalimentaire. La table ronde ministérielle, qui s'inscrit dans le prolongement de ces activités, sera l'occasion de mettre en évidence la place centrale qu'occupent la science et l'innovation dans la concrétisation des ODD et de la transformation des systèmes agroalimentaires. Elle offrira un espace utile pour la mise en commun de solutions robustes fondées sur des données probantes et scientifiques pour la réalisation des ODD, et vise à aider les pays à prendre des décisions éclairées concernant la création conjointe, l'adaptation et l'adoption de technologies et d'innovations adaptées aux objectifs visés et au contexte.

#### 12. Réunion ministérielle extraordinaire pour les petits États insulaires en développement (PEID), les pays les moins avancés (PMA) et les pays en développement sans littoral (PDSL)

L'année 2023 s'étant achevée, il ne reste aux Nations Unies que sept ans pour réaliser les ODD. Cet objectif semble ambitieux malgré les progrès enregistrés initialement, en particulier pour les PEID, les PMA et les PDSL compte tenu de leurs circonstances particulières en matière de développement. La plupart de ces pays sont tributaires des importations, ce qui les rend extrêmement vulnérables en cas de turbulences économiques mondiales. Par exemple, la guerre qui sévit en Ukraine a entraîné une hausse considérable du coût des denrées alimentaires, des engrais, des aliments pour animaux, des combustibles et des financements dans l'ensemble de ces pays, et a restreint leur accès à ces biens.

Cette manifestation ministérielle spéciale à destination des PEID, des PMA et des PDSL sera l'occasion d'aborder et de promouvoir les activités de plaidoyer adaptées au contexte local, la mise en commun de connaissances et la mise en place de partenariats novateurs, en s'appuyant sur les résultats d'autres initiatives régionales et mondiales visant à contribuer aux programmes nationaux de transformation des systèmes agroalimentaires des PEID, des PMA et des PDSL.

### IV. Manifestation ministérielle spéciale de Sri Lanka – pays hôte

#### 30. Agrotourisme dans la région Asie et Pacifique: accélérer le développement rural et améliorer les moyens d'existence

L'agrotourisme se développe particulièrement rapidement en Asie et dans le Pacifique, sous l'impulsion de plusieurs facteurs. L'Asie abrite un nombre de plus en plus élevé de citoyens aisés qui cherchent à s'évader de temps en temps dans un environnement naturel tel que celui qu'offrent les fermes pratiquant l'agrotourisme. La région est en outre vue comme un paradis pour les gourmets et

regorge de marchés animés et d'échoppes proposant une cuisine de rue. Les gouvernements de l'ensemble des pays de la région s'intéressent de plus en plus à l'agrotourisme, conscients du potentiel que celui-ci recèle. L'agrotourisme peut en effet permettre de diversifier les revenus issus de l'agriculture et de pallier les fluctuations du marché. Le fait d'intégrer davantage le tourisme dans la vie culturelle et l'environnement naturel des pays plutôt que de se contenter d'offrir le traditionnel duo «soleil et sable fin» peut contribuer à promouvoir et à diversifier le tourisme et à favoriser un développement plus durable du tourisme à l'avenir. Cette manifestation, axée sur la région Asie-Pacifique, sera l'occasion de débattre des avantages que présente l'agrotourisme en tant qu'alternative au tourisme traditionnel et des difficultés et des obstacles qui freinent son développement, ainsi que des facteurs clés pouvant contribuer à son succès. Elle vise en outre à dégager des possibilités de collaboration à l'appui de la promotion de l'agrotourisme.

## **V. Séances plénières**

### **14. Hiérarchisation des besoins aux niveaux des pays et de la région**

La région Asie et Pacifique est confrontée à plusieurs défis dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture: insécurité alimentaire, malnutrition, changement climatique, émergence de maladies infectieuses et charge de morbidité des maladies endémiques, détérioration ou épuisement des ressources naturelles et catastrophes naturelles. La session permettra aux chefs de délégation des États membres de prononcer des déclarations. Les délégués seront invités à présenter leurs avis sur les priorités s'agissant de répondre aux besoins nationaux et régionaux, dans des interventions de 3 à 4 minutes.

### **18. Examen et adoption du rapport de la 37<sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique**